



Préavis au Conseil communal

**Infrastructures scolaires et accueil de l'enfance – Extension
du complexe scolaire de Bois-Murat – Demande d'un crédit
de construction complémentaire pour la réalisation d'une
salle de quartier polyvalente**

Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale

M. Pierre Jolliet, Municipal

Préavis n° 04/2022

Préavis adopté par la Municipalité, le 03.01.2022



Table des matières

1	Objet du préavis	2
2	Résumé	2
3	Préambule.....	3
3.1	Contexte	3
4	Descriptif du projet	4
4.1	Projet initial du bâtiment BMD	4
4.2	Rationalisation du projet.....	4
4.3	Descriptif des travaux du projet BMD amélioré.....	6
5	Planning des travaux	7
6	Coût de construction	8
6.1	Coût de réalisation d'une salle de quartier polyvalente	8
6.2	Comparaison au coût du maintien et de la rénovation de la Trottinette	8
7	Aspects financiers.....	9
8	Coûts de fonctionnement	9
9	Aspects du développement durable.....	10
10	Conclusion.....	11

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité soumet une demande de crédit de construction complémentaire, relative à l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat, pour la création d'une salle de quartier polyvalente. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une amélioration du projet du bâtiment BMD.

Elle sollicite un montant complémentaire de **CHF 720'000.-TTC** (sept cent vingt mille francs) au crédit d'études et au crédit de construction initiaux d'un montant total de CHF 34'300'000.-- TTC (trente-quatre millions trois cent mille francs).

2 Résumé

Dans le cadre de l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat, il était prévu de maintenir le local actuellement occupé par l'UAPE « la Trottinette » pour une utilisation destinée principalement à l'accueil animé par le CAP des élèves de la 7^{ème} à la 11^{ème} durant la pause de midi et en fin d'après-midi. En soirée, ce local aurait été à disposition du quartier et/ou des sociétés locales.

Suite à un examen attentif par les architectes et ingénieurs, il s'avère que ce bâtiment vétuste présente de nombreuses faiblesses. Son maintien entraînerait d'importants surcoûts de construction. Au vu de cette situation, il a été décidé de proposer une variante consistant à démolir ce bâtiment et à insérer les surfaces perdues dans le cadre d'une transformation du sous-sol et des extérieurs du bâtiment D.

Ce projet complémentaire permettrait également de doubler la surface à disposition. Il répondrait ainsi à la demande des habitants du quartier, formulée dans le cadre de la démarche participative des Croisettes.

3 Préambule

3.1 Contexte

Le chantier de l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat est toujours en cours et prévoit de livrer le premier bâtiment à l'été 2022, soit le bâtiment BMA constitué d'une salle de gym double, de salles de classes, ACT-ACM, Arts visuels et rythmique, de l'unité PPLS, de l'infirmerie et de l'unité médiation-orientation.

Dans le cadre du développement des plans d'exécution du deuxième bâtiment (BMD), dont les travaux démarreront en juillet 2022, la variante proposée consiste à réaliser un sous-sol complet de même emprise que la superstructure du bâtiment. Ce sous-sol complet permettra d'intégrer les locaux techniques ainsi que deux locaux polyvalents à disposition de l'accueil des élèves de la 7^{ème} à la 11^{ème} et des habitants du quartier.

Cette variante offre effectivement l'opportunité de la création d'une nouvelle salle de quartier polyvalente et l'économie d'une construction initialement prévue sur la place de jeux des Tuileries. Cette place pourrait ainsi conserver toute sa surface pour des aires de jeux, de détente et une végétalisation renforcée de l'espace urbain.

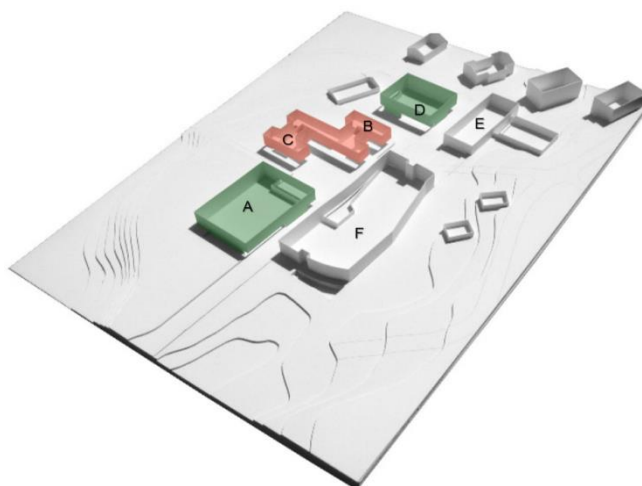
D'une manière générale, le chantier de Bois-Murat subit les aléas de la conjoncture actuelle : reports de délais de livraison de matériels et de travaux suite à des mises en quarantaine de certaines équipes d'entreprises, ainsi que des hausses exceptionnelles des coûts des matériaux pour toutes les entreprises du chantier.

La rationalisation du projet d'exécution du bâtiment BMD, objet du présent préavis, permettrait de gagner du temps et une certaine marge de manœuvre sur une durée de chantier de 2 ans déjà bien ambitieuse. La Municipalité profite également du présent préavis pour rendre attentif le Conseil communal sur le fait qu'un crédit complémentaire intégrant ces hausses exceptionnelles pourrait être demandé lorsque les conséquences financières précises seront connues.

 Nouveaux bâtiments A et D

 Aménagements intérieurs (B et C)

Les plans d'enquête complémentaire du bâtiment BMD modifié figurent en annexe du présent préavis.



4 Descriptif du projet

4.1 Projet initial du bâtiment BMD



Le projet de base prévoit la démolition du bâtiment D actuel, y compris l'abri au sous-sol, puis la construction d'un nouveau bâtiment R+2 (salles de classes et UAPE), d'un sous-sol partiel (vestiaires UAPE, dépôts et locaux techniques), accolé au bâtiment existant « UAPE Trottrinet » prévu d'être conservé (voir les photos ci-dessus et le plan du sous-sol du projet initial avec le bâtiment « Trottrinet » en hachuré ci-dessous).



4.2 Rationalisation du projet

Après réflexion, l'architecte et ses mandataires recommandent la construction d'un sous-sol entier bien que le programme du Maître d'ouvrage ne demande pas de surface supplémentaire de dépôts. En effet, l'idée d'un sous-sol partiel serait plus complexe car la démolition de l'abri sur toute l'emprise du bâtiment créerait un vide à remblayer nécessitant des micropieux.

De plus, le projet de base prévoit également la construction du nouveau bâtiment BMD contre un ouvrage existant, la Trottrinet, nous exposant à de potentielles surprises en cours de chantier. L'expérience du bâtiment BMA a démontré la complexité de construire contre un ouvrage existant (exemple de la chaufferie conservée) par rapport à plusieurs contraintes (détails d'exécution



thermique et acoustique, d'étanchéité à l'eau et au radon, phasage chantier complexe, entre autres). Par conséquent, le projet de démolir le bâtiment « Trottinette » et de restituer sa surface dans l'emprise du sous-sol du nouveau bâtiment BMD s'est imposée.

Les avantages et inconvénients pour les deux variantes de construction du point de vue du lot génie civil sont présentés ci-dessous :

1. Construction du bâtiment BMD contre l'ouvrage existant Trottinette:

- Documentation technique insuffisante relative au bâtiment « Trottinette » ;
- En phase de démolition du bâtiment BMD, la préservation du mur de 15 cm contre le mur du sous-sol du bâtiment BMD ne peut pas être garantie ;
- Protection de la structure du bâtiment « Trottinette » ;
- Plus de complexités pour le terrassement suite à la présence de l'ouvrage ;
- Complexité du traitement de l'étanchéité entre les deux ouvrages ;
- Complexité des détails thermiques et acoustiques entre les deux ouvrages.

2. Construction du bâtiment BMD après démolition de la Trottinette et intégration à BMD :

- Bâtiment récent respectant les réglementations en vigueur ;
- Réalisation standard de l'étanchéité de l'ouvrage à l'eau et au radon ;
- Réalisation standard pour la pose d'isolation sur les parties enterrées ;
- Un seul ouvrage appuyé sur un sol de fondation uniforme ;
- Surface libre pour les travaux de démolition et terrassements.

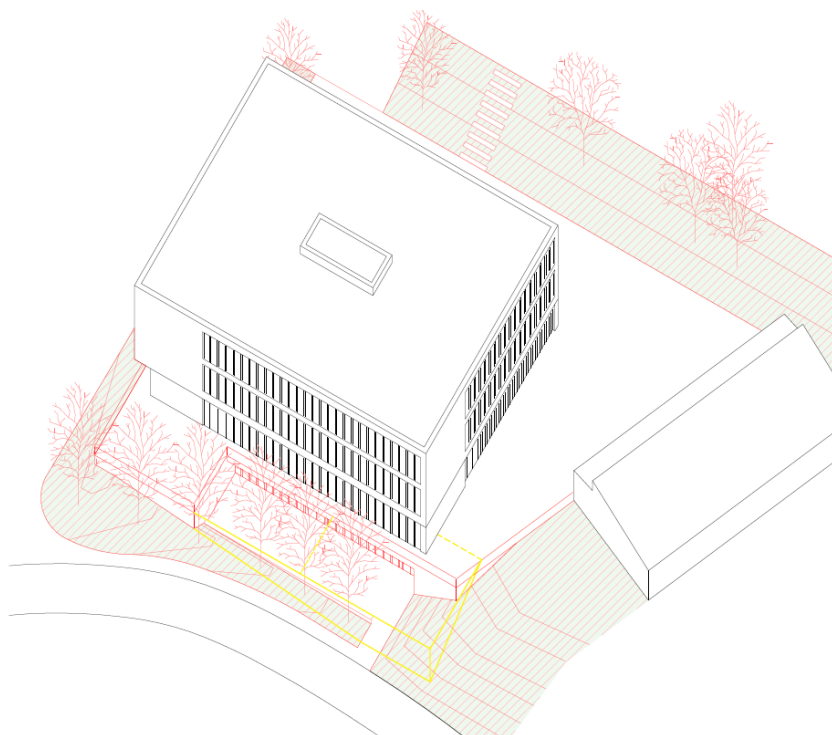
Ce projet évite en outre toutes les interfaces avec le nouveau bâtiment BMD en regard des nombreuses faiblesses du bâtiment Trottinette, d'une part fonctionnelle avec un aménagement intérieur sur deux niveaux rendant difficile son exploitation, d'autre part technique avec sa mauvaise enveloppe thermique et des descentes et sacs d'eaux pluviales à l'intérieur (dégâts par le passé).

Cette amélioration permettrait ainsi de :

- Simplifier et rationaliser le projet de construction du bâtiment BMD ;
- Offrir un nouvel espace neuf polyvalent et adapté pour les habitants en configuration « **Salle de quartier** » selon la démarche participative, et aux élèves en configuration « **Accueil libre** » en période scolaire, avec la possibilité de disposer d'un dépôt dans le local adjacent. Et par conséquent, faire l'économie d'une construction place des Tuileries et du surcoût de la rénovation du bâtiment Trottinette s'il était maintenu ;
- Offrir une cour extérieure dédiée à cet espace, ouverte et abritée.
- Offrir à l'avenir un potentiel pour l'aménagement de deux nouvelles salles de classe.



4.3 Descriptif des travaux du projet BMD amélioré





Les travaux pour la création d'une nouvelle salle de quartier polyvalente dans l'emprise du bâtiment BMD comprennent :

- **Démolition et maçonnerie :**
 - Démolition du bâtiment Trottinette
 - Terrassement
 - Locaux techniques déplacés et créés en sous-sol
 - Balcon
 - Murs de soutènement
- **Façade et enveloppe Minergie-P :**
 - façade vitrée de la nouvelle salle de quartier polyvalente
 - Isolation des nouveaux locaux chauffés
- **Installations techniques raccordées aux installations centralisées du bâtiment BMD :**
 - Chauffage par radiateurs
 - Ventilation double-flux
 - Sanitaire pour les besoins des nouveaux sanitaires et cuisine
 - Electricité (force, éclairage, sécurité...)
- **Second œuvre :** Cloisons plâtre, faux-plafond, peinture, revêtement, armoires, cuisine...
- **Aménagements extérieurs :** cour extérieure, garde-corps, espaces verts, eaux-claires...

5 Planning des travaux

Le planning général des travaux n'est pas affecté par cette modification de projet. De plus, la planification initiale des travaux sur 2 ans reste ambitieuse avec une remise à l'été 2024 et la rationalisation du projet permettrait de donner une marge de manœuvre pour la garantie des délais.

Afin de gagner du temps, le projet a été mis à l'enquête publique du 15 décembre 2021 au 20 janvier 2022.



6 Coût de construction

6.1 Coût de réalisation d'une salle de quartier polyvalente

Travaux	Coût en CHF TTC
Démolition et maçonnerie	420'000.-
Façades	290'000.-
Installations Chauffage/Ventilation/Sanitaire/Electricité	100'000.-
Second Œuvre	335'000.-
Aménagements extérieurs	105'000.-
Honoraires	70'000.-
TOTAL	1'320'000.-

NB : Les montants figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur la base des estimations des mandataires en fonction des retours soumissions du bâtiment BMA

6.2 Comparaison au coût du maintien et de la rénovation de la Trottinette

Le maintien de la Trottinette, d'une surface deux fois plus petite, et son assainissement, auraient entraîné un coût d'environ CHF 680'000.- TTC. Par conséquent, l'exercice démontre que le surcoût réel de la réalisation de la nouvelle salle de quartier polyvalente intégrée au sous-sol de BMD s'élève à CHF 640'000.- TTC.

Ce surcoût se justifie pleinement car **le projet modifié prévoit une nette amélioration et rationalisation de l'objet initial** :

- doublement de la surface « Trottinette »,
- bâti neuf et répondant aux normes actuelles,
- locaux transformables en deux salles de classes dans le futur,
- espaces verts plus ouverts et cour extérieure abritée,
- phasage et planning du chantier optimisés.



7 Aspects financiers

Le crédit de construction total s'élève CHF 34'300'000.-- TTC +/-10% incluant les honoraires des mandataires du crédit d'études.

Selon le tableau ci-dessous, la prévision des coûts des travaux sur la base des marchés adjugés se monte à CHF 33'700'000.- TTC, soit CHF 600'000.- TTC en dessous du devis général. La modification du rez inférieur de BMD d'un montant de CHF 1'320'000.- TTC génère par conséquent un dépassement des crédits d'études et de construction de CHF 720'000.- TTC +/-10%, soit environ un dépassement de +2%.

Evolution du coût du projet d'extension du site	Coût en CHF TTC
Montant prévu du coût des travaux (marchés adjugés)	33'700'000.-
Projet d'amélioration de BMD	1'320'000.-
TOTAL	35'020'000.-
Crédit de construction total	- 34'300'000.-
Complément demandé	720'000.-

La demande de crédit complémentaire du présent préavis s'élève donc à CHF 720'000.- TTC +/-10%, y compris les honoraires des mandataires.

Le montant inscrit au bilan pour les taxes perçues dans le cadre du fonds pour les équipements communautaires sera déduit de la somme totale nette investie, avant amortissement. Ce fonds figure au bilan sous le compte 9282.00.008 pour un montant de CHF 2'188'619.60 au 31 décembre 2020.

Le recours à l'emprunt entraînera une charge d'intérêt annuelle estimée à CHF 9'511.20 (calculée à 1.321 %, sur un montant de CHF 720'000.-- TTC).

8 Coûts de fonctionnement

La création de la nouvelle salle de quartier polyvalente augmente la surface habitable et chauffée de BMD de 9.5%, soient 257 m². Après déduction de la surface existante du bâtiment Trottinette, la surface supplémentaire s'élève à 117 m². Par conséquent, les frais supplémentaires d'énergie pour le chauffage, l'électricité et l'eau ne sont pas significatifs. De plus, aucune charge supplémentaire en personnel d'exploitation n'est nécessaire.



9 Aspects du développement durable

Dimension économique

Le projet présenté consiste à rationaliser la construction du bâtiment BMD, mutualiser les travaux du bâtiment BMD avec ceux d'une nouvelle salle de quartier polyvalente et de maximiser l'espace en offrant un nouvel espace intérieur à cette salle et un nouvel espace extérieur abrité et aéré. Cela permet l'économie d'une construction sur une autre parcelle. Concernant l'exploitation, ce projet tire profit de l'infrastructure des installations techniques existantes (CVSE, déchets, parking...).

Dimension sociale

Le projet répond à un besoin, formulé lors de la dernière démarche participative concernant la vie de quartier des Tuileries et des Croisettes, à savoir la création d'une nouvelle salle de quartier. Le lieu d'implantation de la salle de quartier tire profit de la centralité du site scolaire et de sa fréquentation.

Dimension environnementale

Le projet optimise le facteur de forme (la compacité) du bâtiment BMD et répond au label Minergie-P. Il permet la diminution des consommations de chauffage grâce à la réduction du nombre de surfaces de parois ou planchers de locaux chauffés en contact avec l'extérieur. Des aménagement d'espaces verts de qualité sont également proposés.



10 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis n° 04/2022 de la Municipalité du 03.01.2022 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

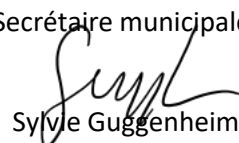
1. **d'accorder un crédit complémentaire de construction de CHF 720'000. — TTC (sept cent vingt mille francs), relatif à la création d'une salle de quartier polyvalente dans le bâtiment BMD du complexe scolaire de Bois-Murat ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes et à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à ce crédit de construction à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Au nom de la Municipalité

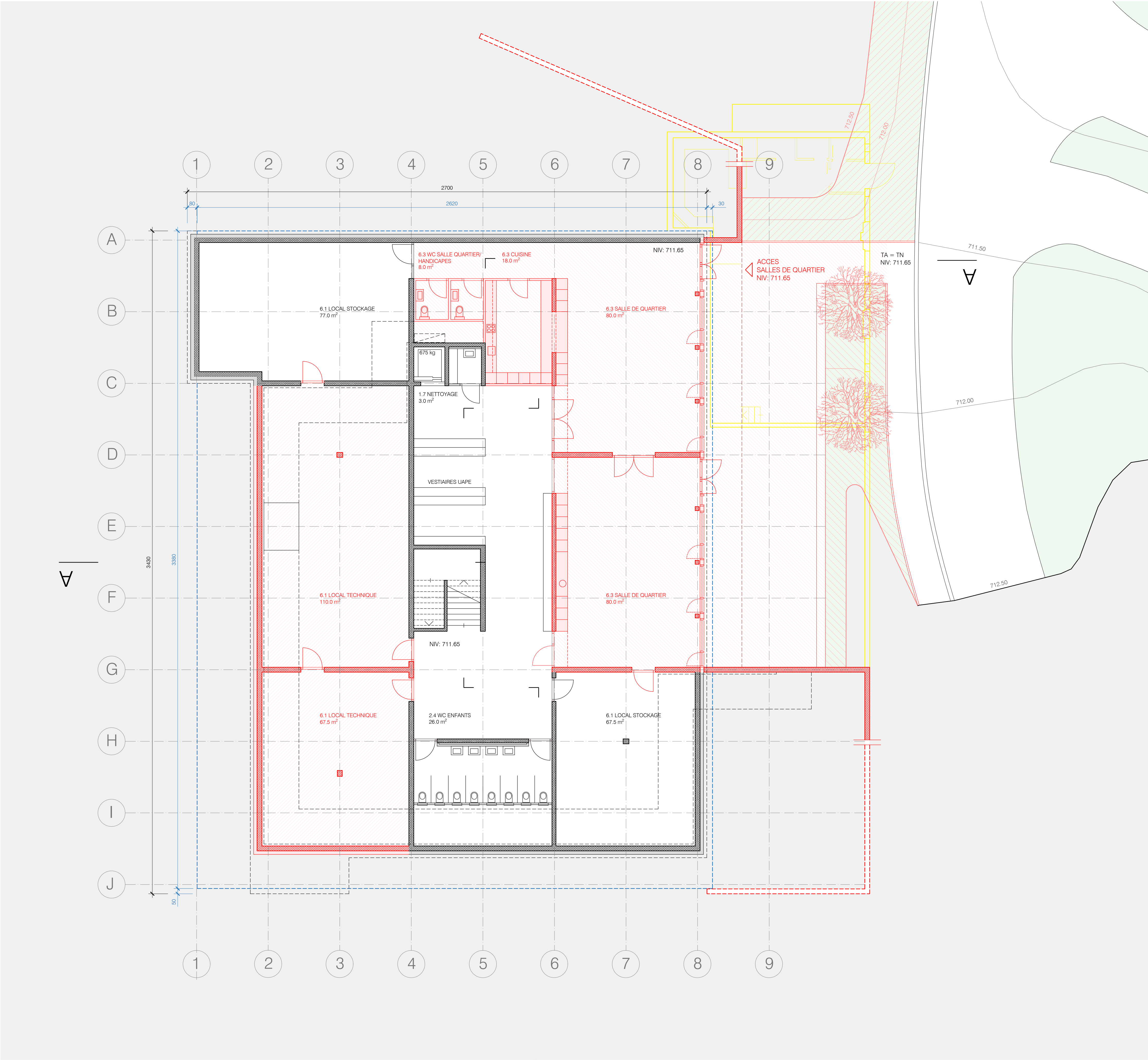
Le Syndic

Alain Monod



La Secrétaire municipale a.i.

Sylvie Guggenheim

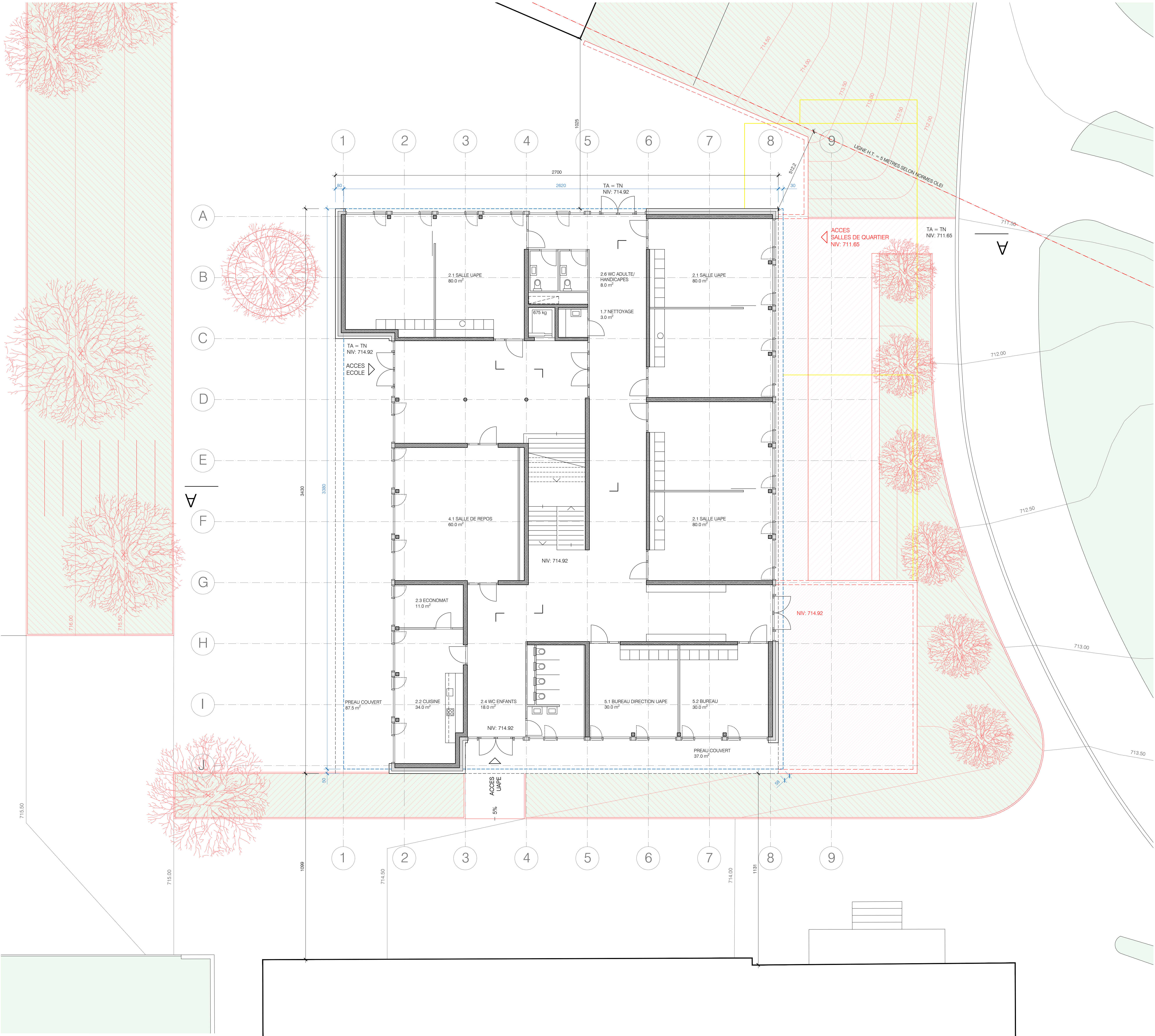
Annexes : Plans d'enquête complémentaire du bâtiment BMD.



Maitre d'ouvrage :	 Commune d'Epalinges
Architecte :	d4 Atelier d'Architecture - Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne tél : 021 318 42 42 - mail : 113@d4aa.ch
Ouvrage : 0113 COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT	
.4 Démolition du bâtiment ECA n°1040b. Amenagement de deux salles de quartier et modification des aménagements extérieurs	
Phase :	4.33 DEMANDE D'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE
Dessin :	PLAN SOUS-SOL
N° de plan :	33-ARCH-D-001
Date :	25.11.2021 / pc
Niv. référence :	+0.00 = +714.92
Niv. fini :	-3.27 = +711.65
Echelle :	1:100 0125m A C B D
Dessin sur base des plans d'archive à disposition Toutes les cotes sont données brutes en centimètres. Les cotes et détails sont à vérifier par les entreprises. Après vérification les entreprises sont tenues d'avertir la D.T. de toutes éventuelles différences de cotations.	
Ingénieur Géotechnique :	DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE - Chemin Des champs courbes 17 - 1024 Ecublens 021 691 24 91 - dog@decerville.ch
Ingénieur Géomètre :	BBHN SA - Route de la croix blanche 42 - 1066 Epalinges 021 623 13 13 - epalinges@bbhnsa.ch
Ingénieur Civil :	KUNG ET ASSOCIES SA - Rue des granges 14 - 1530 Payerne 026 660 31 77 - payerne@kungs.ch
Ingénieur Electricien:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Chauffage Ventilation:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Sanitaire:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Requérant:	COMMUNE D'EPALINGES Place de la Croix-Blanche 25 - 1066 Epalinges
Date :	Signatures :

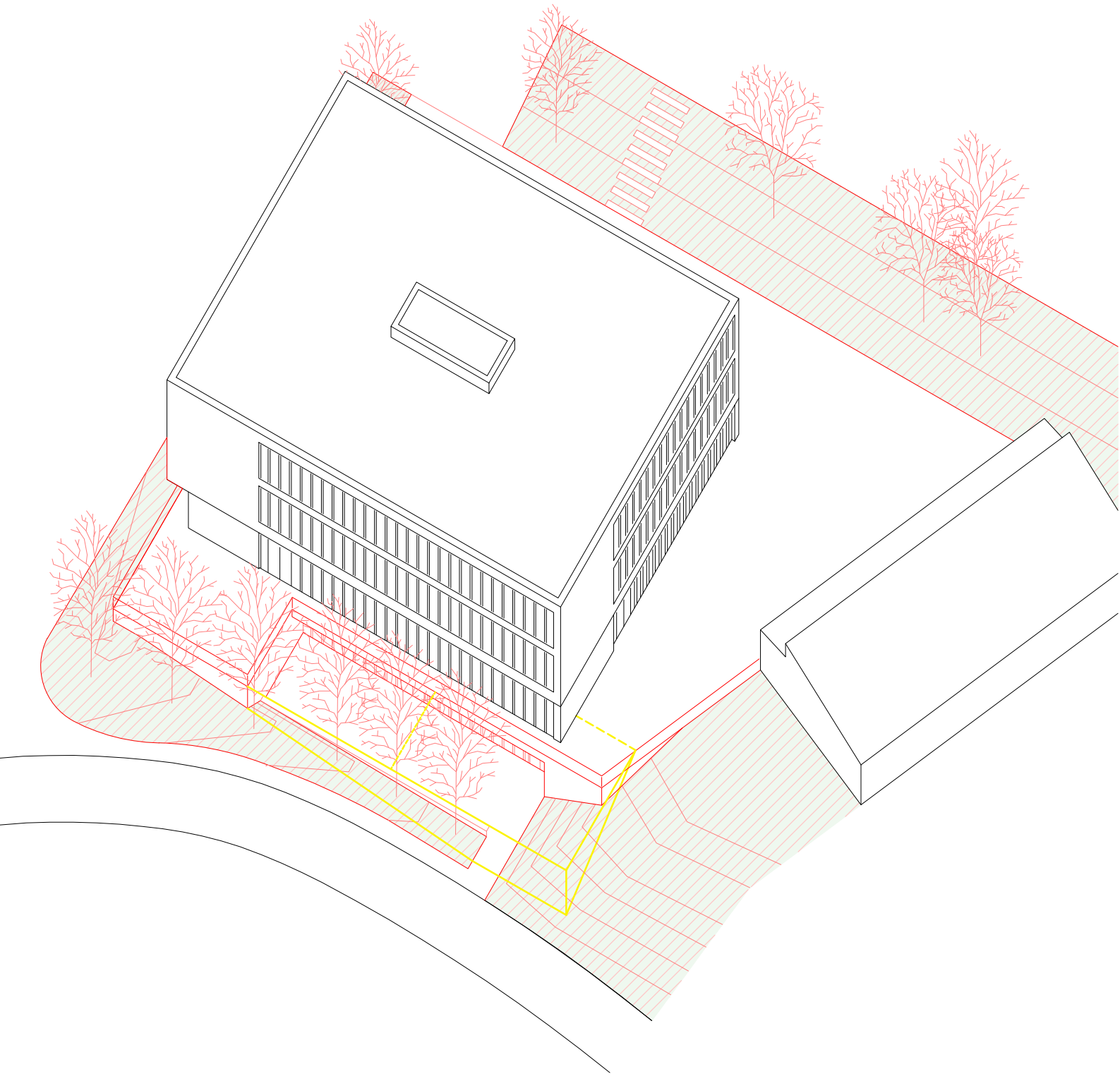
Auteur des plans :	d4 atelier d'architecture - Dominique DÉRIAZ - REG A 8720/1993 - N° CAMAC 208332 Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne
Date :	Signatures :

LEGENDE	
	EXISTANT
	A DEMOLIR
	GABARIT MISE A L'ENQUETE CAMAC N°170623
	CONSTRUCTION / AMENAGEMENTS

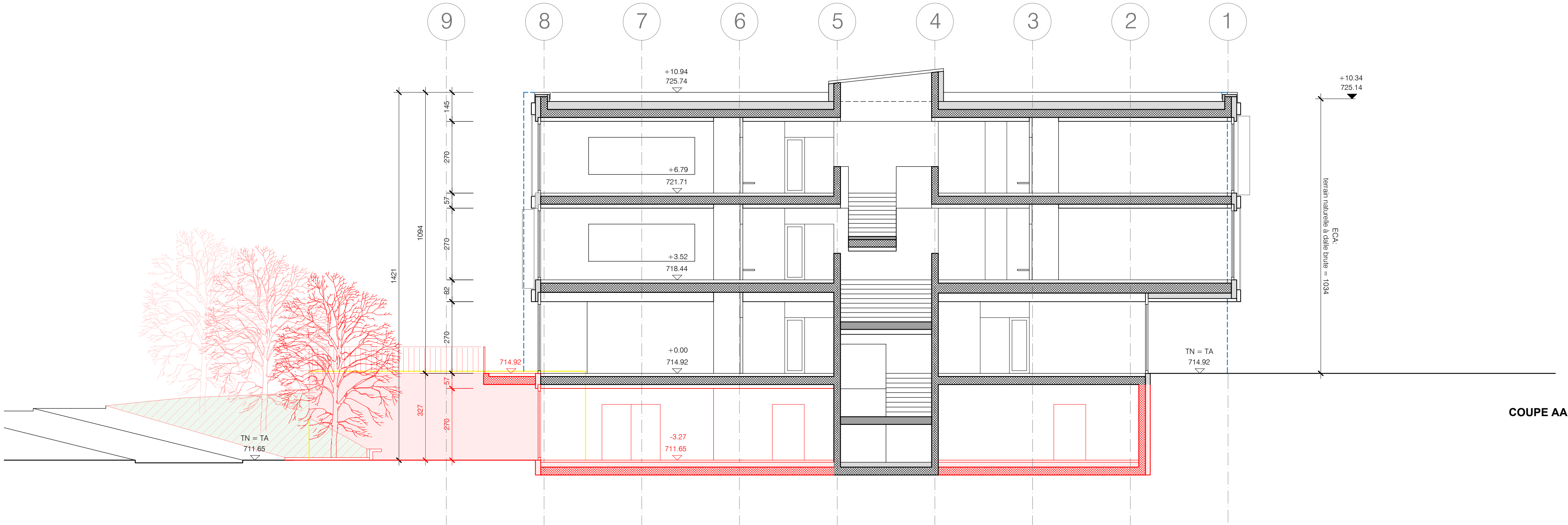


Maitre d'ouvrage :	 Commune d'Epalinges
Architecte :	d4 Atelier d'Architecture - Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne tél : 021 318 42 42 - mail : 113@d4aa.ch
Ouvrage : 0113	COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT .4 Démolition du bâtiment ECA n°1040b. Aménagement de deux salles de quartier et modification des aménagements extérieurs
Phase :	4.33 DEMANDE D'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE
Dessin :	PLAN REZ DE CHAUSSEE, AXONOMETRIE
N° de plan :	33-ARCH-D-002
Date :	25.11.2021 / pc
Niv. référence :	+0.00 = +714.92
Niv. fini :	-3.27 = +711.65
Echelle :	1:100 1:400
Dessin sur base des plans d'archive à disposition Toutes les cotes sont données brutes en centimètres. Les cotes et détails sont à vérifier par les entreprises. Après vérification les entreprises sont tenues d'avertir la D.T. de toutes éventuelles différences de cotations.	
Ingénieur Géotechnique :	DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE - Chemin Des champs courbes 17 - 1024 Ecublens 021 691 24 91 - dcp@decerville.ch
Ingénieur Géomètre :	BBHN SA - Route de la croix blanche 42 - 1066 Epalinges 021 623 13 13 - epalinges@bbhnsa.ch
Ingénieur Civil :	KUNG ET ASSOCIES SA - Rue des granges 14 - 1530 Payame 026 660 31 77 - payame@kungsas.ch
Ingénieur Electricien:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Chauffage Ventilation:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Sanitaire:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Requérant:	COMMUNE D'EPALINGES Place de la Croix-Blanche 25 - 1066 Epalinges
Date :	Signatures :
Auteur des plans :	d4 atelier d'architecture - Dominique DÉRIAZ - REG A 8720/1993 - N° CAMAC 208332 Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne
Date :	Signatures :

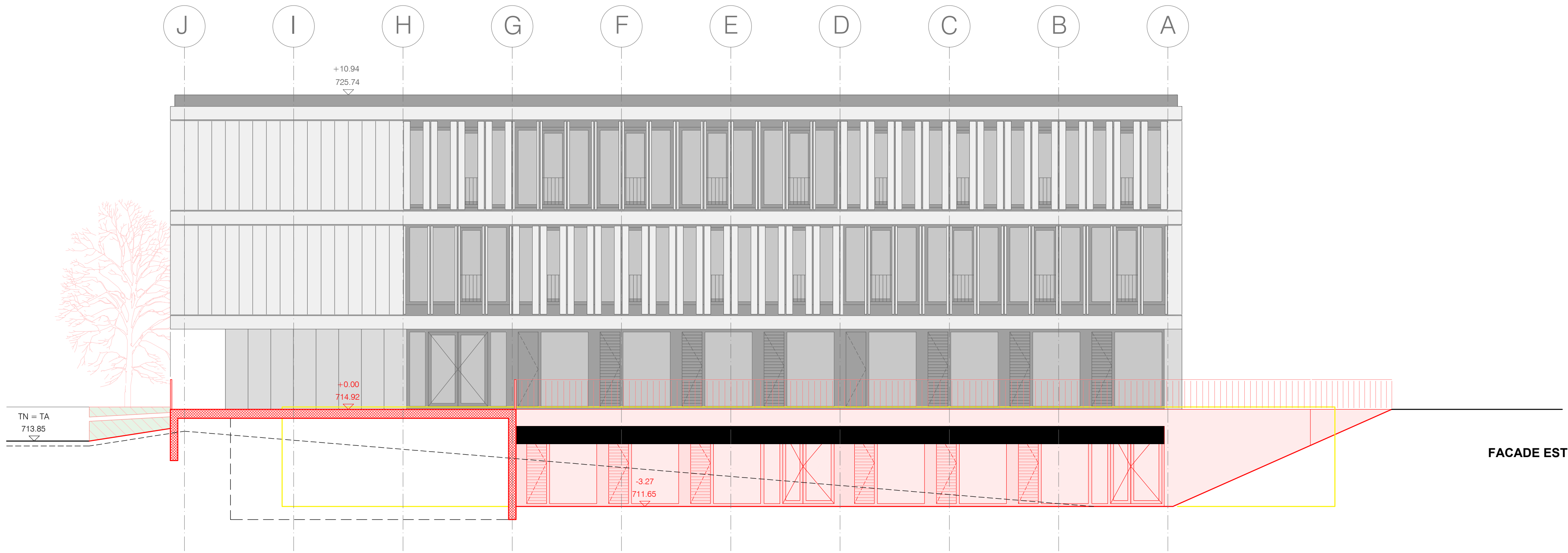
LEGENDE
EXISTANT
A DEMOLIR
GABARIT MISE A L'ENQUETE CAMAC N°170623
CONSTRUCTION / AMENAGEMENTS



AXONOMETRIE ECHELE: 1/400



COUPE AA

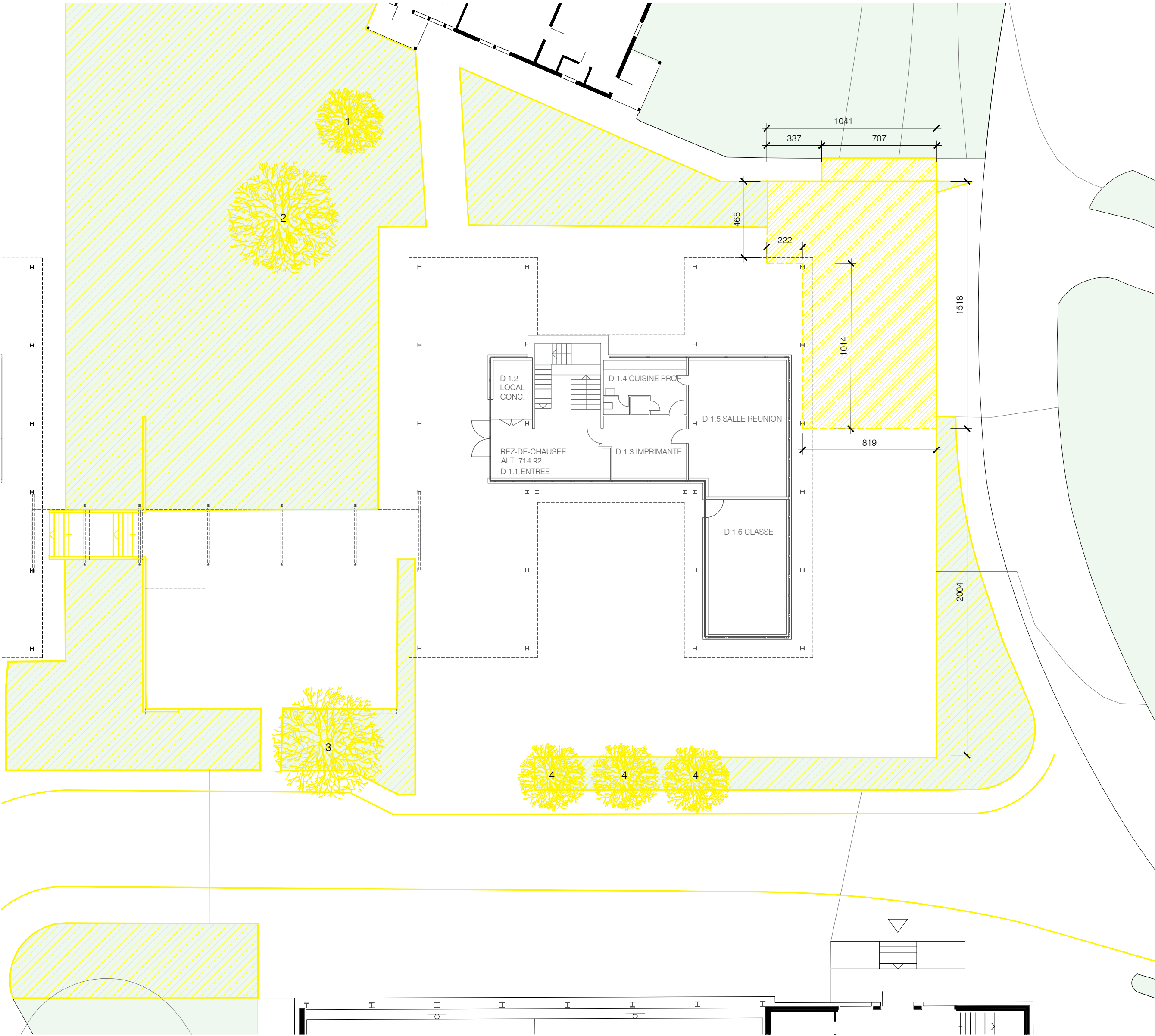


FACADE EST

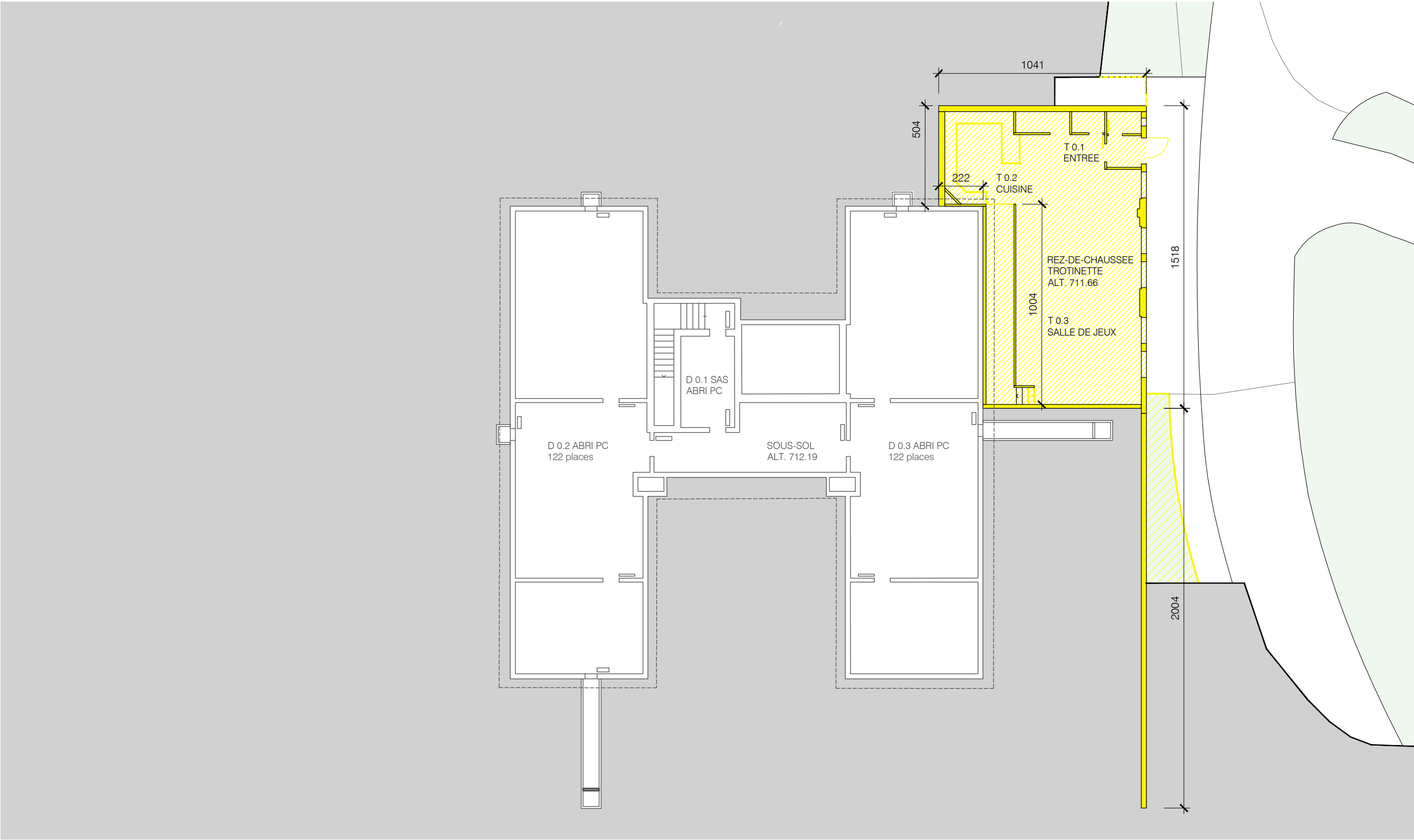
Maitre d'ouvrage :	 Commune d'Epalinges
Architecte :	d4 Atelier d'Architecture - Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne tél : 021 318 42 42 - mail : 113@d4aa.ch
Ouvrage : 0113	COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT
.4 Démolition du bâtiment ECA n°1040b. Aménagement de deux salles de quartier et modification des aménagements extérieurs	
Phase :	4.33 DEMANDE D'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE
Dessin :	COUPE DD AA, FACADE EST
N° de plan :	33-ARCH-D-020
Date :	25.11.2021 / pc
Niv. référence :	+0.00 = +714.92
Niv. fini :	-3.27 = +711.65
Echelle :	1:100
Dessin sur base des plans d'archive à disposition Toutes les cotes sont données brutes en centimètres. Les cotes et détails sont à vérifier par les entreprises. Après vérification les entreprises sont tenues d'avertir la D.T. de toutes éventuelles différences de cotations.	
Ingénieur Géotechnique :	DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE - Chemin Des champs courbes 17 - 1024 Ecublens 021 691 24 91 - dcg@decerville.ch
Ingénieur Géomètre :	BBHN SA - Route de la croix blanche 42 - 1066 Epalinges 021 623 13 13 - epalinges@bbhnsa.ch
Ingénieur Civil :	KUNG ET ASSOCIES SA - Rue des granges 14 - 1530 Payerne 026 660 31 77 - payerne@kungsa.ch
Ingénieur Electricien:	GROUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Chauffage Ventilation:	GROUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Sanitaire:	GROUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Requérant:	COMMUNE D'EPALINGES Place de la Croix-Blanche 25 - 1066 Epalinges
Date :	Signatures :
Auteur des plans :	d4 atelier d'architecture - Dominique DÉRIAZ - REG A 8720/1993 - N° CAMAC 208332 Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne
Date :	Signatures :

- LEGENDE
- EXISTANT
 - A DEMOLIR
 - GABARIT MISE A L'ENQUETE CAMAC N°170623
 - CONSTRUCTION / AMENAGEMENTS

REZ-DE-CHAUSSEE



SOUS-SOL



Maître d'ouvrage :	 Commune d'Epalinges
Architecte :	d4 Atelier d'Architecture - Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne tél : 021 318 42 42 - mail : 113@d4aa.ch
Ouvrage : 0113 COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT	
.5 Démolition du bâtiment ECA n°1040b. Amenagements de deux salles de quartier et modification des aménagements extérieurs	
Phase : 4.33	DEMANDE D'AUTORISATION COMPLEMENTAIRE
Dessin :	PLAN DEMOLITION
N° de plan :	33-ARCH-D-030
Date :	25.11.2021 / pc
Niv. référence :	+0.00 = +714.92
Niv. fini :	
Echelle :	1:200
Dessin sur base des plans d'archive à disposition Toutes les cotes sont données brutes en centimètres. Les cotes et détails sont à vérifier par les entreprises. Après vérification les entreprises sont tenues d'avertir la D.T. de toutes éventuelles différences de cotations.	
Ingénieur Géotechnique :	DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE - Chemin Des champs courbes 17 - 1024 Ecublens 021 691 24 91 - dcg@decerville.ch
Ingénieur Géomètre :	BBHN SA - Route de la croix blanche 42 - 1066 Epalinges 021 623 13 13 - epalinges@bbhnsa.ch
Ingénieur Civil :	KUNG ET ASSOCIES SA - Rue des granges 14 - 1530 Payerne 026 660 31 77 - payerne@kungsa.ch
Ingénieur Electricien:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Chauffage Ventilation:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Ingénieur Sanitaire:	GRUPE TECHNIQUE H2 SA - Ch. des champs courbes 19 - 1024 Ecublens 021 691 63 32 - h2@groupeh2.ch
Requérant:	COMMUNE D'EPALINGES Place de la Croix-Blanche 25 - 1066 Epalinges
Date :	
Auteur des plans : d4 atelier d'architecture - Dominique DÉRIAZ - REG A 8720/1993 - N° CAMAC 208332 Avenue de Rumine 9 - 1005 Lausanne	
Date :	Signatures :

Légendes :	Existant Démolition selon mise à l'enquête n° CAMAC 170623 Bâtiment à démolir Aménagements extérieurs à démolir Arbres à abattre
------------	---